



choix qui appauvrissait la qualité de l'information pour l'analyse.

L'autre chantier vraiment phare que nous avons mis en œuvre, c'est celui des assistants d'éducation ; là, il s'agissait de sécuriser le circuit de l'information entre les établissements, les établissements mutualisateurs et les services académiques. Il s'agissait par exemple de s'assurer que les informations relatives aux ruptures de contrat suivraient des circuits d'information efficaces. Nous avons fait une revue annuelle qui nous a permis de constater que les outils que nous avons élaborés pour sécuriser le circuit ont été utilisés.

## **Dans cette tâche de référent technique CIC, quelles sont les difficultés, quels sont les obstacles que l'on rencontre ?**

A mon sens, le principal obstacle dans la diffusion de la culture CIC, c'est qu'elle est souvent mal comprise. Beaucoup de personnes pensent que le CIC est « juste » un concept de mise en place d'une nouvelle batterie de contrôle, alors qu'en réalité c'est un champ beaucoup plus large, qui va de l'archivage à la sécurisation de données informatiques ! Le contrôle interne comptable doit vraiment s'intégrer dans la gestion de tous les jours, et ne pas venir ponctuellement en renfort.

Je constate que le facteur humain est réellement prépondérant ; il faut accomplir un gros travail d'information avant même le début de la démarche CIC, ce qui n'est pas toujours simple. La culture de gestion des services n'intègre pas toujours un certain nombre de pré-requis

pour pouvoir se lancer dans le CIC – Il faut vraiment que les comportements professionnels intègrent la démarche de CIC, c'est une démarche qui s'inscrit dans le temps.

L'implication de l'équipe de direction a eu un effet très positif ainsi que celle des cadres intermédiaires. Le CIC ne doit pas être considéré comme une perte de temps.

La démarche doit être également appuyée auprès des chefs d'établissements qui ne font pas forcément très clairement la distinction entre le CIC et les démarches de maîtrise des risques comptables et financiers propre à l'établissement.

## **Quels enjeux vont se présenter par la suite au niveau de l'académie ?**

En termes d'enjeux, il me semble que le principal objectif va être de stabiliser tout ce que nous avons déjà fait jusque-là, et puis, dans un second temps, aborder les AMR non clefs. Pour l'heure, les services sont vraiment focalisés sur les AMR-clefs, mais il me semble important de diffuser l'intégralité des référentiels.

Ensuite, nous allons lancer quelques chantiers locaux : notamment, la mise en place de requêtes sur la partie commande publique, qui va nous permettre d'améliorer le partage d'informations financières, indispensable pour le contrôle interne budgétaire.

Nous entendons également continuer de participer aux travaux sur la mutualisation des outils en interne et en externe, et enfin, nous allons mettre en place un portail

académique, un espace spécialement dédié au CIC sur le portail de l'académie, qui mettra en relation outils et utilisateurs, sur le T2, le HT2 ou les établissements.

## **Vous êtes expérimentateur de l'outil G2P (outil de gestion de projet) pour les référents CIC, qu'en pensez-vous ?**

A titre personnel, je trouve que c'est vraiment une très bonne application, qui nous manquait, justement. Vraiment, il manquait un outil de pilotage des actions, et ce côté dynamique qui est le sien va faciliter les échanges entre les différents correspondants CIC. Je l'utilise d'ailleurs déjà pour mon suivi de plan d'action académique ; c'est vrai qu'il reste quelques imperfections, mais je pense que c'était vraiment l'outil qu'il manquait.

## **A votre avis, quels sont les principaux savoir-faire, savoir-être, pour être référent technique CIC ?**

Je pense qu'il faut beaucoup de pédagogie, une réelle capacité d'adaptation, être méthodique, et, par-dessus tout, diplomate !

## **En vingt mots, pour vous, pourquoi le CIC ?**

Pour veiller à ce que les risques comptables liés à l'utilisation des ressources publiques soient gérés et atténués de manière adéquate.